LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Samedi 15 Aout 1891

ECHOS DU JOUR

Il est maintenant accepté de toutes parts que Sir Hector Langevin sort innocent de l'affaire Tarte McGreevy.

Sur treize contrats, à peu près, accordés par Sir Hector Langevin, comme ministre des Travaux Publics, on l'a attaqué à propos *d'un seul*, et sans succès.

L'EMPIRE déclare que Sir Hector est dans un bien pauvre état de santé et qu'il s'en va graduellement. Le confrère ajoute que l'ex-ministre des Travaux Publics pensait depuis le commencement de l'année à remettre son portefeuille.

Le GLOBE demande que M. Pacaud soit arrêté pour vol. Cette parade de vertu à la Charlton, de la part du grand journal libéral, n'émouvera personne, surtout quand l'on sait que M. Larkin a si bien su faire taire Le GLOBE, en temps jadis.

Les NOVOSTI de Saint-Pétersbourg publient un article sur la politique européenne; en parlant du gouvernement Salisbury, ce journal dit que, si la Grande-Bretagne maintient son attitude actuelle vis-à-vis de la France et de la Russie, la paix de l'Europe est assurée pour longtemps.

Voici le programme dressé pour la réception de l'escadre française lors de sa prochaine visite en Angleterre : L'escadre arrivera mercredi à Cowes, et le lendemain, 20 août, le contre-amiral Gervais, commandant l'escadre, dinera chez la reine à Osborne, en réponse à l'invitation qui lui a été adressée. A l'occasion de ce diner, la reine a donné l'ordre d'employer la même vaisselle d'or, qui a servi pour le diner donné à l'empereur allemand.

Le 21, la reine passera la revue de l'escadre française, qui partira ensuite pour Portsmouth, plusieurs navires de guerre lui faisant une escorte d'honneur.

L'amiral comte de Clanwilliam, commandant en chef à Portsmouth, donnera en l'honneur des marins français un bal auquel assisteront plusieurs membres de la famille royale et des représentants de la noblesse de tout le royaume. Les autorités de Portsmouth donneront un ou deux diners aux marins français et une hospitalité aussi large que celle qu'ils ont reçue en Russie.

Jeudi, la paroisse de St-André Avellin a été témoin d'une cérémonie aussi importante que touchante ; il s'agissait pour les paroissiens de rendre les derniers devoirs à leur ancien curé, M. Guillaume, qui a dirigé cette paroisse pendant quatorze ans.

Une foule considérable se pressait sur le passage du convoi et les maisons étaient tendues de noir.

On remarquait au chœur un grand nombre de membres du clergé. Le Rvd. chanoine Bélanger fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Guillaume curé d'Hartwell, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés Plantin et Caron, comme diacre et sous-diacre.

Le chant était sous la direction du Dr J. Beaulne. L'oraison funèbre a été prononcée par le révérend chanoine Bélanger, qui fit en termes émus, l'éloge des vertus du défunt et rappela aux paroissiens les services importants que leur ancien curé leur avait rendus pendant quatorze ans, qu'il avait vécu au milieu d'eux.

Une question nouvelle découlant de la loi, qui défend l'immigration chinoise aux Etats-Unis, est en ce moment pendante à Washington. Il s'agit d'un Chinois nommé Chong Sam, qui a été trouvé sur le territoire américain, et dont le commissaire des Etats-Unis à Port Huron (Michigan) a ordonné le renvoi en Chine. Le ministre britannique à Washington est intervenu, prétendant que le quidam résidait au Canada, et que c'était en Canada et non en Chine, qu'il devait être renvoyé. L'ordre de départ a été suspendu, et l'affaire déférée à l'attorney général, invité à donner son opinion. Après examen des documents qui lui ont été soumis, ce magistrat a déclarés qu'ils ne contenaient rien indiquant que Chong Sam fût sujet britannique, où qu'il fût dans les conditions légales, pour être admis sur le territoire des Etats-Unis. En conséquence, il est d'avis que l'ordre de renvoi en Chine doit être exécuté. Cette opinion a été communiquée au département d'Etat, et l'ordre de renvoi ne sera exécuté, qu'après décision conforme de ce département.

Le JOURNAL DES MISSIONS CATHOLIQUES donne des renseignements sur le pillage de la mission de Kouang-te-tchéou par les Chinois :

Un enfant mort, écrit le R. P. de Quelen, avait été déposé durant la nuit sur les terrains qui avoisinent notre enclos. Le bruit s'en était répandu et on avait constaté en effet que le petit cadavre n'avait pas d'yeux. La populace s'ameute : il n'y a qu'un cri : "C'est le diable d'Europe, qui a arraché les yeux et le cœur de cet enfant." La foule envahit notre maison. Un instant après, elle entra dans le jardin. Vite, je cours à l'école et fais partir les enfants, pendant que mon catéchiste va au tribunal. Grâce à Dieu, après, quelques minutes un *tsong-yè* arrivait. Il fait évacuer le jardin par ses soldats. Bientôt aussi accoururent les soldats du camp, situé hors de la ville : grâce à ce renfort considérable, les abords de la résidence ont pu être dégagés assez vite.

Sur dix personnes qui s'entretiennent des événements, disent nos amis païens, il y en a huit qui croient aux yeux arrachés et amassés dans les caves du Tien-tchon-t'ang (mission). La fameuse glacière de Ou hou défraye ici toutes les conversations : "Elle est pleine d'yeux, s'écrie-t-on, et quelques-uns remuent encore !..." Allez retirer de pareilles horreurs de la tête de ces pauvres gens !

Le Journaliste de Campagne

Nous empruntons à L'INTERPRÈTE, un confrère haut-canadien, l'article suivant :

La presse est devenue l'un des plus puissants moyens de propagande ; c'est le levier avec lequel on remue le monde. Il est donc bien important que ce levier soit employé au service de la vérité tant sous le rapport religieux que sous le rapport politique.

Nous voyons, par l'histoire, que les différents peuples qui ont vécu sur cette terre, ont eu des commencements bien modestes au point de vue temporel, tandis que leurs sentiments religieux étaient vifs et profonds. Sous l'empire de la religion ces peuples ont grandi, ont prospéré et sont devenus puissants.

Mais le succès et la prospérité ont enflé les esprits, le respect pour la divinité a diminué en proportion, et la décadence religieuse et morale a amené la décadence politique. L'enseignement de l'histoire pour les peuples anciens, est d'accord sur ce point avec ce que nous savons des peuples catholiques modernes. Cependant la décadence politique est arrivée seulement après que l'esprit d'impiété eût pénétré au sein de la masse du peuple, de la partie non instruite de la nation. Aussi longtemps que cette masse est demeurée religieuse, la nation est restée forte et respectée en dépit des vices et de l'incrédulité des autres classes.

En face de cet enseignement, le journaliste de campagne voit son chemin tout tracé : employer ses efforts à conserver parmi les populations rurales l'amour de la religion, le respect pour les ministres de Dieu. Le Divin maître a dit : qui vous écoute m'écoute ; qui vous méprise me méprise, et ceci est absolu, de toute façon. L'obligation de se soumettre ainsi dans l'ordre religieux, loin de nuire au journaliste, est au contraire sa sauvegarde. Le pilote qui par une nuit sombre, conduit son navire au milieu des écueils, se plaint-il de dépendre du phare qui le guide ?

La route du journaliste est semée d'écueils ; il lui faut une lumière pour l'empêcher de s'égarer et de périr ; la religion est le phare qui donne la lumière qu'aucunes ténèbres ne peuvent voiler.

Sous le rapport politique, pour les opinions qu'on peut appeler indifférentes, le journaliste de campagne a une certaine latitude. Pour sa conduite particulière il doit connaître assez pour adopter les principes politiques et il lui est permis de chercher à les faire triompher par tous les moyens honnêtes ; d'un autre côté, comme chacun est libre en cette matière, il doit, par respect pour le jugement de ses lecteurs, les renseigner le plus possible, sur les opinions et les principes du parti ou des partis opposés. Avec de l'impartialité, un travail assidu, une étude sérieuse des hommes et des événements, il pourra mettre devant les électeurs de la campagne, les arguments que chaque parti emploie pour faire triompher sa politique, et en les réduisant à leur plus simple expression, il en montrera la force ou la faiblesse, sans que les lecteurs soient soumis à un travail intellectuel fatiguant. Pour les esprits peu cultivés, l'erreur est toujours plus facile à saisir que la vérité. La grande difficulté que rencontre le journaliste de campagne, quand il s'agit de politique, est donc celle-ci : rendre la vérité aussi facile à comprendre que l'erreur ; et pour atteindre ce but toutes les ressources que peuvent donner l'esprit, le travail, la lecture, l'observation, ne sont pas de trop. La mission du journaliste de campagne est donc bien importante et bien difficile à remplir ; et il faut lui pardonner s'il lui arrive parfois de n'être pas à la hauteur de cette mission.

On lit dans une correspondance de Berlin que Guillaume II n'a pas le droit de porter le titre d'empereur d'Allemagne ; car, d'après la constitution, son titre est celui d'empereur allemand, ce qui n'est pas la même chose.

On signale aux Etats-Unis l'existence de faux diplômes de médecins sur la liste des gradués publiés chaque année par les universités.

Un collège quelconque aux Etats-Unis ou dans une autre partie quelconque de l'univers peut voir en jetant un coup d'œil, si celui qui demande une licence est qualifié ou non s'il est gradué son nom apparaît dans le régistre, autrement il n'est pas gradué.

L'hon M. Laurier publie, dans le CITIZEN, une lettre dans laquelle il nie avoir conseillé à M. Pacaud de partir pour l'Europe, dans le but de ne pas avoir à être examiné devant le comité du Sénat, relativement à l'affaire de la Baie des Chaleurs.

M. Laurier dit qu'il inspire souvent les articles qui paraissent dans l'ÉLECTEUR, dont M Pacaud est le directeur politique; conséquemment leur correspondance est presque journalière et les rapports entre eux sont fréquents, surtout pendant la session du parlement.

Le 4 août, M. Pacaud manifestait à M. Laurier, le désir de faire un voyage en Europe, et demandait en même temps si son départ causerait quelqu'inconvénient à son chef ; celui-ci lui répondit qu'il ne s'opposait pas à son départ. Dans le temps, M. Laurier ajoute : le comité du Sénat n'avait pas notifié à M. Pacaud l'ordre d'avoir à comparaître comme témoin.

Nous croyons que le public sera satisfait de cette explication du chef du parti libéral, dont la véracité n'a jamais été mise en doute.

LA QUESTION D'AFRIQUE

Cleveland et New-York

AFFAIRES DU CHILI

Nouvelles d'Haiti

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LA QUESTION D'AFRIQUE

(De notre correspondant particulier)

BERLIN, 15 août.—On est malheureusement obligé de suivre de près tout ce qui se passe en Afrique, car toutes les puissances européennes y ont des intérêts. Le grand partage du Continent Noir s'est fait de telle façon, que toutes les puissances européennes sont appelées à y avoir, un jour ou l'autre, des conflits. Il y en a déjà quelques-unes qui en ont eu leur part, et si jamais il éclate un conflit entre l'Angleterre et l'Allemagne, c'est certainement en Afrique qu'il commencera. On n'a qu'à jeter les yeux sur une carte pour en être convaincu. Mais s'il était un Etat à l'esprit pacifique, duquel on était en droit de croire, c'était l'Etat libre du Congo. Il paraissait difficile que cet Etat civilisateur et humanitaire, comme ses fondateurs l'ont appelé, pût chercher par tous les moyens, à entraver l'action des autres puissances colonisatrices. C'est pourtant, ce qui arrive et il n'est pas de difficultés qu'on n'amoncelle.

L'acte final de la conférence de Berlin avait posé le principe de la liberté de la navigation du Congo, et chaque embarcation avait le droit absolu d'arborer le drapeau de la puissance dont elle ressortissait. Ces dispositions ne tardèrent pas à déplaire au gouvernement de l'Etat indépendant, substitué à l'Association internationale africaine. Il prit, le 30 avril 1887, une décision sur l'*Usage des Pavillons*, d'après lequel toute embarcation, naviguant sur le fleuve en avant de Léopoldville, *devait*, quelle que fût sa nationalité, faire flotter le pavillon congolais au-dessus du gouvernail. Cette décision, contredisant formellement les principes arrêtés à Berlin, souleva naturellement des protestations tellement vives que le gouvernement de l'Etat du Congo dut céder et rapporter sa décision. Il semble cependant qu'il n'ait pas renoncé à sa prétention. Voici, en effet, ce qui s'est passé au mois d'avril dernier, d'après des lettres que je copie textuellement :

Le vapeur hollandais *Frédérik*, appartenant à la *Maison hollandaise*, parti de Brazzaville, son port d'attache, où sont installées quelques factoreries hollandaises, pour aller embarquer de l'ivoire dans le haut du fleuve.

Il dépassa Léopoldville et Equateurville, battant pavillon hollandais, le pavillon français hissé à l'avant, et arriva ainsi à Bangala. Le capitaine et un agent de la Maison furent arrêtés à bord par les autorités congolaises et traduits devant le conseil de guerre du Nouveau-Anvers, qui les condamna à une forte amende, attendu : "Que le prévenu n'a pas ignoré le décret du 30 Avril 1887...", décret qui, cependant, avait été rapporté comme étant en contradiction flagrante avec les stipulations de Berlin.

Les agents de l'Etat indépendant offraient eux-mêmes de fournir un drapeau congolais, afin d'éviter toute nouvelle complication. Cette offre fut naturellement acceptée, et le *Frédérik* revint à Equateurville ; mais ici nouvelle intervention des autorités congolaises et nouvelle amende fondée sur ce que le pavillon congolais, hissé à l'avant, était placé au-dessous du drapeau français. La Maison hollandaise s'est ainsi vue forcée de payer, tant en amendes qu'en frais de procédure, une somme d'environ 2,000 fr., et tout cela pour avoir appliqué à la lettre, l'acte final de la Conférence de Berlin, acte rédigé par une Conférence internationale, et que par conséquent une autre Conférence internationale pourrait seul modifier.

On trouvera peut-être que le fait que je viens de rapporter n'a que peu d'importance et qu'il est ridicule de s'en occuper. Il en serait ainsi, s'il était isolé. Mais il y en a vingt du même genre, et chaque courrier venant de la région du Congo apporte des plaintes de ce genre, à ceux des européens qui ont des intérêts là bas. Il est bien évident que l'Etat libre veut, par tous les moyens possibles, entraver le commerce européen et éluder celles des décisions des Conférences de Berlin et de Bruxelles, qui lui paraissent préjudiciables à ses intérêts. Or, la France a, elle aussi, des intérêts considérables dans ces régions, et la France ne peut pas tolérer les prétentions de l'Etat libre. L'aventure arrivé au mois d'avril à un navire hollandais portant pavillon français, peut arriver au mois d'octobre à un navire français. Et si l'on n'a pas protesté avant, il sera trop tard ou du moins très difficile de protester après.

AMERIQUE

NOUVELLES D'HAITI

Depeche telegraphique particulière(

PORT AU PRINCE, Haiti 15 août.—Quoique la situation soit encore bien tendue et que la plus grande inquiétude règne encore au sujet des malheurs qui peuvent fondre encore dans l'avenir sur cette malheureuse République, le gouvernement se dit certain de rétablir la paix, la tranquillité et le bon ordre. Le Président Hyppolite est toujours le maître et prétend y rester, à n'importe quel prix. Il a une confiance illimitée en lui et ajoute qu'il restera à son poste.

Le nouvel emprunt du gouvernement de $1,600,000, a été partiellement souscrit, ce qui prouve que beaucoup des citoyens riches de l'endroit ont confiance dans le *régime* actuel. L'on croit que tout le montant de l'emprunt sera souscrit ; ce qui retarde un peu le public d'apporter ses fonds, c'est que le Trésor ne veut pas recevoir les billets de cinq piastres, mis en circulation, sous l'administration de Légitime.

CLEVELAND ET NEW-YORK

Depeche telegraphique particuliere

NEW-YORK, 15 août—Il est évident, que le parti démocratique tout entier est pénétré de la nécessité absolue de l'harmonie dans l'Etat de New-York, en vue de l'élection présidentielle de l'an prochain, sur laquelle l'élection locale de cette année aura une influence suprême. Autant, et plus peut-être que jamais, l'Etat de New-York pèsera d'un poids décisif dans la balance. Il est universellement concédé que le vote de cet Etat, de quelque côté qu'il se porte est indispensable pour constituer la majorité du collège électoral. Il est concédé, en outre, que le candidat proposé, quel qu'il soit, devra avant tout, compter sur la majorité dans son propre Etat. Ce double problème est le premier à considérer dans la prochaine campagne, et pour cela il est indispensable de démontrer au pays que l'Etat de New-York est assez uni pour assurer le poids de ses trente-quatre votes électoraux au candidat à la présidence, qui sera adopté par la convention nationale du parti.

Cette considération a suggéré au WORLD une idée ingénieuse, sinon praticable. L'argument le plus accrédité, ou du moins le plus exploité, des adversaires de la candidature de M. Cleveland à la présidence, est qu'il n'est pas certain, qu'il ait la majorité de l'Etat de New-York. Or, le WORLD a imaginé de réduire cet argument à néant en proposant cette année M. Cleveland pour gouverneur. L'épreuve fournirait un argument irrécusable qui leverait tous les doutes pour l'an prochain, ce qui simplifierait beaucoup la campagne de 1891. Il va sans dire qu'il n'en saurait être question pratiquement puisque, comme on l'a vu, le choix de M. Flower comme candidat du parti démocratique peut être considéré comme un fait accompli.

AFFAIRES DE CHILI

SAN-FRANCISCO, Cal., 15 août.—Des nouvelles de Hong-Kong, s'arrêtant au 10 juillet, nous sont arrivés aujourd'hui par le vapeur *Oceanic*, qui est arrivé hier dans la soirée, de Hong-Kong et de Yokohama. Ces rapports annoncent que la rage des mécontents n'est pas encore assouvie, et que des soulèvements ont encore lieu quelquefois. Les établissements des missions, près de Canton, ont été attaqués, dit-on, mais personne n'a encore reçu de détails sérieux à ce sujet.

Deux des révolutionnaires de Wuhu, ont avoué volontairement durant leur procès, qu'ils avaient assassiné deux étrangers, à l'époque des massacres dans cette place. D'après leurs propres aveux, ils furent renvoyés dans le comté de Kuangchi et exécutés le 5 juillet suivant. Leurs têtes sont encore accrochées à des poteaux, dans la ville de Wuhu, comme un avertissement pour les autres massacres.

Un correspondant de Tientsin nous écrit, à la date du 29 juin, que pour le présent, tout est calme, et que l'on ne s'attend à aucun autre soulèvement futur.

La tranquillité est le calme sont revenus, dans la vallée de Young-tse ; plusieurs navires de guerre étrangers sont partis pour d'autres stations navales. Notre correspondant de Tseing-Kiang, à la date du 27 juin, nous écrit que le vice-roi a ordonné aux employés chinois de Hong Kong de visiter les maisons des étrangers, pour voir s'ils n'y trouveraient pas des os d'enfants ou de grandes personnes mortes. On a fait des perquisitions dans une maison presbytérienne, devant une foule de natifs surexcités, qui assistaient, devant la porte, aux recherches ordonnées par le gouvernement.

De nombreux malfaiteurs ayant brisé les portes d'une mission catholique, furent vivement mis dehors par les personnes présentes ; M. Chaffort, le revolver à la main, se tenait à la fenêtre, prêt à faire feu sur les scélérats. A la fin, les autorités envoyèrent des troupes, qui dispersèrent la bande des révolutionnaires et gardèrent ensuite, toute la nuit, les missionnaires et leurs propriétés.

Le 4 juillet, le télégraphe annonçait de sérieux soulèvements dans les provinces du sud. Dans ces endroits, les catholiques ont de nombreuses propriétés, plusieurs belles églises et un grand orphelinat. Les bandes insurgées en ont détruit plusieurs. A Fuchen Fou, les Chinois révoltés ont pillé des maisons, des églises, des presbytères, mais n'ont pourtant rien brûlé. Le montant des dommages est encore inconnu, mais l'orphelinat a été respecté. Les troupes sont arrivées sur les lieux du pillage, ont rétabli l'ordre et préservent les biens des catholiques. Tous les navires de guerre ont quitté la ville, ce qui décourage beaucoup les étrangers qui habitent l'intérieur de ses murs.

Une dépêche de Tientsin annonce que les ministres de France et d'Angleterre qui résident en Chine ont entamé des pourparlers avec Tsungli Yumen ; ils réclament des indemnités pour les derniers massacres et veulent avoir 6,000,500 taels.

Le docteur C. N. Gravatt, de l'hôpital naval des Etats-Unis à Yokohama, était un des passagers sur l'*Oceanic*. Il nous annonce que quelques minutes avant que le vapeur *Oceanic* quittât les eaux chinoises, le navire de guerre *Palos* des Etats-Unis, recevait des ordres, pour se rendre de la rivière Yangtse-Kiang à Woo-Hoo.

Le correspondant du Amoy TIMES, dit que la promptitude de l'amiral américain, George E. Belknap, dans cette occasion, fait le sujet des commentaires les plus favorables, parmi les résidents blancs de Shangai.

L'Amiral a reçu une dépêche du Japon et a envoyé deux navires de guerre sur le théâtre des massacres. Il y avait déjà 12 heures qu'ils étaient partis, avant que les nouvelles des massacres de Woo-Hoo fussent arrivées à Shangai.

On a remarqué que le 1er Juillet, l'Amiral Belknap avait télégraphié à Washington, de lui envoyer cinq navires de guerre en plus et qu'il avait reçu aussitôt la réponse que le secours demandé était parti pour renforcer sa flotte, dans les eaux Asiatiques.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 14 août.—Il y a actuellement un bazar à Saint Henri, qui rencontre le plus grand succès.

—M. Ludger Cousineau entrepreneur de cette ville a été victime hier soir d'un cruel accident.

Il était allé, en compagnie de quelques amis faire une promenade à Bord-à-Plouffe.

En descendant de voiture, il fit une chute et se brisa une jambe à deux endroits, à 3 pouces au-dessus de la cheville et au dessous du genou.

M. le docteur Pinet, qui faisait partie de l'excursion, a fait immédiatement un pansement provisoire, et le blessé a été transporté à son domicile à Saint Laurent, où l'on a fait mander immédiatement M. le Dr Brodeur, qui est arrivé à 4 heures du matin.

Le Dr Brodeur a immédiatement mis la jambe dans un appareil.

—M. Urbain Lafontaine a été nommé délégué du district No 19, au congrès ouvrier de Québec, et M. Amédée Bondin, délégué du même district, à l'assemblée générale des chevaliers du Travail, qui doit avoir lieu à Détroit, en novembre prochain.

—Hier matin, plusieurs personnes remarquèrent un individu, qui se promenait sur les quais, près du débarcadère du bateau traversier de l'Ile Ste-Hélène.

Vers 12.45 heures, l'inconnu se dépouilla de son paletot et de son chapeau et, tout à coup, il se jeta, la tête la première, dans le fleuve. Lorsqu'il revint à la surface de l'eau, il se mit à nager. Quelques minutes plus tard, il se retourna sur le dos, puis se laissa enfoncer, et il n'a pas été revu.

En voyant l'individu se jeter à l'eau, un des hommes de Joe Vincent, nommé Saint-Pierre, sauta dans une chaloupe pour se porter à son secours, mais comme il allait l'atteindre, le malheureux enfonça pour ne plus reparaître.

Des recherches furent faites par les hommes de Joe Vincent, mais elles sont restées sans résultat.

L'inconnu était assez bien mis. Il portait un paletot en serge noire avec doublure en *fa mer* satin : il était coiffé d'un chapeau de paille.

Le paletot et le chapeau ont été transportés à la station par un constable.

L'inconnu paraissait être âgé d'une quarantaine d'années.

(*Continuation sur la troisième page*)

FOURRURES.

Je suis prêt à recevoir des ordres pour la Fourrure.

Je suis prêt à les remplir de suite.

Loup-Marin,
Loutre de Mer,
Zibeline,
Renard Noir,
Fouine,
Martin,
Castor,
Loutre,
Mouton de Perse,
Ours,
Louve,
Bœuf Musque.

Avant que le monde devienne beaucoup plus vieux, on accourera chercher des Fourrures.

Rappelez-vous, mesdames et messieurs, vous êtes avertis à temps.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

ENCOIGNURE RIDEAU ET NICHOLAS.

DROGUES (Nouvellement arrivées et mises en vente.)

Nous gardons constamment en stock un assortiment complet de PRÉPARATIONS ET PARFUMS FRANÇAIS, DROGUES, MÉDECINES ET PRODUITS CHIMIQUES, ÉPONGES, BROSSES, PARFUMERIE.

Toutes les ordonnances de médecins sont préparées avec la plus grande attention sous la surveillance immédiate du propriétaire.

Les personnes partant en villégiature trouveront à notre Pharmacie tous les Articles de Toilette qui leur sont nécessaires.

BELANGER & CIE. PHARMACIENS.

Téléphone Ottawa No. 163.

Vient d'Arriver.

300 Caisses Vertes
200 Caisses Rouges
50 Octaves
100 Demi Octaves
Gin De Kuyper.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE. 61 & 63 Rue Clarence.

LES MEILLEURES Vues Photographiques d'Ottawa peuvent être obtenues à L'ELITE STUDIO (Autrefois Pittaway & Jarvis.) 117 Rue Sparks. OTTAWA.

VENTE DE NOS FONDS DE MACASIN —EN— Bottines —ET— Souliers. —CHEZ— R. MASSON 102 Rue Sparks.

Malles et Valises.

—MAISON DE— THE IMPERIAL.

Thes Nouveaux, Recoltes de Mai, Justement Arrive.

DEMANDEZ DES ECHANTILLONS.

5 livres de The du Japon $1.00.
3 livres a 40 cents pour - - 1.00.

Un Succes.

Je vends la célèbre eau de la SOURCE CALÉDONIA, en différentes quantités au gallon ou au quart, aux prix les plus bas. Nous livrons cette eau à domicile.

Essayez-là.

John Casey, CHARGÉ D'AFFAIRES.

HOSE 50 PIEDS $5.00
HOSE 50 PIEDS $6.50
HOSE 50 PIEDS $8.00
HOSE 50 PIEDS $10.00.

Y compris les Accouplements et l'Arrosoir.

Puisard a Glace, etc.

E. G. Laverdure & CIE. 69 & 75 RUE WILLIAM.

P.S.—Glacieres.

NEVILLE 97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de VINS —ET— LIQUEURS SI BIEN CONNU Et Réouvert Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO, 97 Rue Rideau.

SUCRE 5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS. RUES RIDEAU & SPARKS 97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER Canada Atlantique.

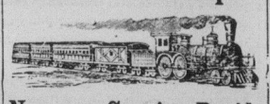

Nouveau Service Rapide —ET— La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point, et se relie aussi à Montréal avec le G.T.R. à Côteau.)

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.

Ottawa, 29 Juin 1890.

PISO'S CURE FOR Le Meilleur Remède pour la toux. En vente dans toutes les Pharmacies. CONSUMPTION 25 CTS

CHEMIN DE FER

CANADA ATLANTIQUE EXCURSIONS D'ETE.

Vous proposez-vous durant cette saison de vous promener sur le St-Laurent, sur le lac Champlain, aux Adirondacks, aux Montagnes Vertes, aux Montagnes Blanches ou dans d'autres localités ? Alors, avant d'acheter vos billets, adressez-vous au bureau des billets du Canada Atlantique, bâtisse Russell House, au coin des rues Sparks et Elgin pour avoir des prix exceptionnellement bas, etc.

Nous délivrons des billets pour tous les bains de mer, à des prix excessivement réduits.

Nous appelons l'attention du public sur les magnifiques excursions suivantes : 1o A travers les Rapides du St-Laurent :

Nous avons fait nos arrangements avec le vapeur GATINEAU qui marchera trois fois par semaine entre Clark's Island et Montréal jusqu'au 1er Octobre prochain. Le vapeur quittera son hâvre, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des trains du matin, venant de Boston, New-York, Ottawa, Montréal et de tous les points intermédiaires, et sautera les Rapides, arrivant à Montréal vers trois heures p. m. Des billets seront délivrés par cette route pour Quebec, tous les points du Saguenay et aussi pour tous ceux du chemin de fer Intercolonial.

$3.60. Excursion du Samedi à Montréal ; billet bon pour partir par les trains du Samedi, voyage complet par voie ferrée, par bâteau en sautant les Rapides, ou par la rivière Ottawa (Ottawa River Navigation Co.) et retour par voie ferrée, par le train du Lundi matin, ou par les rapides du St-Laurent ou par l'Ottawa River Navigation Co. (rivière Ottawa).

$4.00. Ottawa à Valleyfield et retour, repas au Queen's Hotel inclus. Billet bon pour tous les trains du Samedi et retour le Lundi. Les Rapides du Coteau, près de Valleyfield sont devenus célèbres par la présence de la Perche Noire dans leurs eaux.

A la demande du public, de bons guides seront fournis.

$5.00. Ottawa à Rouse's Point et retour. Billet bon pour trente jours. Le Windsor Hotel, situé au pied du Lac Champlain est le meilleur dans le Northern New-York, pêche et navigation admirables.

$6.00. Ottawa à Rouse's Point et retour, dîner compris à Windsor Hotel ; billet bon pour le Samedi, retour seulement le lundi.

CLARK ISLAND PARK

Situé sur le St-Laurent, à deux milles à l'ouest de Valleyfield, devient de jour en jour plus renommé, comme place de pique-nique. Pour circulaires et les détails s'adresser à l'agent le plus près ou à

F. J. CHAMBERLIN, Surint.-Gén. S. EBBS Agt. Pass. de la ville.
C. J. SMITH, Agt. Gén. des Pass.

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT,)

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189.

Collections faites promptement

Montres et Bijouteries en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis. Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés des chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à E. W. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q 136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-Général, Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

L'Huile de Berthé est l'huile de foie de morue pure, préparée avec des foies importés directement pour la Maison L. Berthé, 19, rue Bonaparte, Paris.

Elle se vend qu'en flacons enveloppés d'une bande bleue.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE